



PROCÈS-VERBAL

6

de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par conférence téléphonique **JEUDI 7 AVRIL 2016** à 9 h 00.

PARTICIPENT À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :

Monsieur Philippe Schnobb, président du conseil d'administration

Monsieur Marvin Rotrand, vice-président du conseil d'administration

Monsieur Pierre Gagnier, membre du conseil d'administration

Monsieur Beny Masella, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Monsieur Francesco Miele, membre du conseil d'administration

Madame Marie Plourde, membre du conseil d'administration

Madame Marie Turcotte, membre du conseil d'administration

Monsieur Luc Tremblay, directeur général, madame Sylvie Tremblay, secrétaire générale, monsieur Christian Portelance, secrétaire général adjoint, madame Linda Lebrun, monsieur Michel Lafrance, monsieur François Chamberland et madame Renée Amilcar.

Les membres du conseil excusent l'absence de madame Nathalie Pierre-Antoine et monsieur Jean-François Parenteau. Tous les autres membres participant à la conférence téléphonique, le président du conseil d'administration, monsieur Philippe Schnobb, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 9 heures, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2016-103 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 AVRIL 2016

PROPOSÉ par madame Marie Turcotte
APPUYÉ par monsieur Beny Massela

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée du conseil d'administration de la Société.

CA-2016-104 APPROUVER LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, AINSI QUE LE RAPPORT CONSOLIDÉ PRÉPARÉ POUR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT), POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

VU le rapport de la directrice exécutive – Planification, finances et contrôle

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Philippe Schnobb
APPUYÉ par monsieur Marvin Rotrand

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU° d'approuver les états financiers consolidés incluant le rapport de l'auditeur indépendant et du Vérificateur général de la Ville de Montréal ainsi que le rapport consolidé préparé pour le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) sur leur formulaire prescrit incluant l'attestation de la trésorière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 tel que recommandé par le comité de vérification.

CA-2016-105 PRENDRE ACTE DU DÉPÔT DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

VU le rapport de la directrice exécutive – Planification, finances et contrôle

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Pierre Gagnier
APPUYÉ par madame Marie Plourde

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de prendre acte du dépôt du RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015 de la Société de transport de Montréal et de le déposer aux archives de la Société.

CA-2016-106 PRENDRE ACTE DU DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2015 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL INCLUANT LES VOLETS ACTIVITÉS, FINANCIERS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

VU le rapport de la directrice exécutive – Planification, finances et contrôle et du directeur exécutif – Expérience client et activités commerciales

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Philippe Schnobb
APPUYÉ par monsieur Marvin Rotrand

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de prendre acte du dépôt du RAPPORT ANNUEL 2015 de la Société de transport de Montréal incluant les volets Activités, Financiers et Développement durable.

CA-2016-107 AUTORISER LE PROTOCOLE D'ENTENTE ET DE SERVITUDE FIDUCIE DOMENICO COSTA (MANOIR CLAUDETTE-BARRÉ) STM-03010551-C16 1S70

VU le rapport du directeur exécutif – Ingénierie, infrastructures et projets majeurs

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par madame Marie Turcotte
APPUYÉ par monsieur Francesco Miele

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU

- 1° d'autoriser l'entente à intervenir entre la **FIDUCIE IMMOBILIÈRE DOMENICO COSTA** (ci-après la "Fiducie") et la Société de transport de Montréal (ci-après la "STM") pour le déroulement des travaux à la station Honoré-Beaugrand et les deux (2) servitudes réelles et perpétuelles à intervenir entre la Fiducie et la STM, l'une pour autoriser l'accès à la STM pour maintenir, entretenir et réparer les clôtures et l'entrée à l'édicule Sherbrooke, entre la propriété de la STM et celle de la Fiducie, et une servitude que la STM accorde à la Fiducie pour l'usage d'une parcelle de terrain comme stationnement, le tout aux frais de la STM. Également, l'entente prévoit que la STM rembourse à la Fiducie ou à toute autre entité identifiée par celle-ci, les frais de relocalisation temporaire du conteneur à rebuts et du réservoir d'huiles usées, les services professionnels pour suivre le dossier, pour un montant ne devant pas excéder **2 500,00 \$**, plus les taxes applicables de **374,38 \$**, pour un montant maximum de **2 874,38 \$** toutes taxes comprises;
- 2° d'autoriser les signataires à consentir toute modification au projet d'entente qui n'est pas incompatible avec la recommandation et de signer tout document nécessaire afin de donner pleinement effet à la recommandation.

	IMPUTATION
Compte	551140
Ordre interne	210551
Règlement d'emprunt	R-121

CA-2016-108 ADJUGER UN CONTRAT
GRUPE DÉCAREL INC.
RÉFECTION DE LA STATION HONORÉ-BEAUGRAND
STM-4895-10-14-83

VU le rapport du directeur exécutif – Ingénierie, infrastructures et projets majeurs

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Marvin Rotrand
APPUYÉ par madame Marie Turcotte

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU

- 1° d'adjudger à **GRUPE DÉCAREL INC.** un contrat pour la réfection de la station Honoré-Beaugrand (projet 03.01.05.51 lot C16), au montant de **16 784 700,00 \$** plus les taxes de **2 513 508,83 \$**;
- 2° d'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat;

le tout pour un montant total pour la Société de **19 298 208,83 \$**, toutes taxes actuelles incluses, conformément aux termes et conditions mentionnés dans la demande de soumissions et dans la soumission produite par l'adjudicataire (STM-4895-10-14-83).

	IMPUTATION 1	IMPUTATION 2
Compte	551140	551140
Ordres internes	210551	290320
Règlements d'emprunt	R-121	R-122
Montants	14 000 616,13 \$	5 297 592,70 \$

CA-2016-109 AUTORISER UNE ENTENTE AVEC BIXI POUR UN PROJET PILOTE D'ARRIMAGE
TECHNOLOGIQUE

VU le rapport du directeur exécutif – Expérience client et activités commerciales

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par madame Marie Plourde
APPUYÉ par monsieur Marvin Rotrand

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- 1° d'autoriser une entente entre la STM (sujet à l'approbation de la Communauté OPUS) et **BIXI**, énonçant les paramètres d'un projet pilote d'une durée de moins de six mois, dont l'objectif est de tester l'utilisation de la carte OPUS par les utilisateurs de BIXI sur des lecteurs de carte sans contact;
 - 2° d'autoriser la Direction exécutive - Affaires juridiques de la STM à rédiger une entente entre les parties en des termes substantiellement conformes à ceux énoncés à la recommandation.

CA-2016-110 ADJUGER UN CONTRAT
KEOPS TECHNOLOGIES INC.
ACQUISITION D'UN SYSTÈME D'HISTORISATION COMMERCIAL
STM-5136-08-15-40

VU le rapport du directeur exécutif – Ingénierie, infrastructures et projets majeurs

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par madame Marie Turcotte
APPUYÉ par monsieur Francesco Miele

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- 1° d'adjuger à **KEOPS TECHNOLOGIES INC.** un contrat pour l'acquisition d'un système d'historisation commercial, au montant de **731 976,00 \$** plus les taxes de **109 613,41 \$**;
 - 2° d'adjuger à **KEOPS TECHNOLOGIES INC.** un contrat de services pour le support technique et les mises à jours logicielles du système d'historisation commercial, pour une période de douze (12) mois consécutive à la mise en service du système d'historisation, au montant de **107 962,00 \$** plus les taxes de **16 167,31 \$**;
 - 3° d'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat;

le tout pour un montant total pour la Société de **965 718,72 \$**, toutes taxes actuelles incluses, conformément aux termes et conditions mentionnés dans la demande de soumissions et dans la soumission produite par l'adjudicataire (STM-5136-08-15-40).

	IMPUTATION 1	IMPUTATION 2
Comptes	568250	552170
Ordre interne	287004	287004
Montants	841 589,41 \$	124 129,31 \$

CA-2016-111 DESTITUER UN GESTIONNAIRE

VU le rapport du directeur exécutif – Ressources humaines et services partagés et de la directrice exécutive – Bus

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par madame Marie Turcotte
APPUYÉ par monsieur Beny Massela

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU de procéder à la destitution de monsieur **CONFIDENTIEL** selon l'article 72 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun*.

CA-2016-112 ADOPTER LE SYSTÈME DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION DES OFFRES POUR
LES SERVICES PROFESSIONNELS EN TRANSITION DE CARRIÈRE
STM-5367-04-16-10

VU le rapport du directeur exécutif – Ressources humaines et services partagés

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par madame Marie Turcotte
APPUYÉ par monsieur Pierre Gagnier

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU

- 1° d'adopter, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, chapitre S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, en fonction de chacun des critères ci-après énumérés qui feront l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres sur invitation intitulé : **SERVICES PROFESSIONNELS EN TRANSITION DE CARRIÈRE** :

➤	Expertise de la firme	10 points
➤	Organisation de la firme	30 points
➤	Méthodologie proposée pour réaliser le contrat	30 points
➤	Expérience de l'équipe	30 points
	TOTAL :	100 points

- 2° d'approuver la nomination des membres du comité de sélection et de leurs substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la recommandation, laquelle liste ne peut être rendue publique avant l'adjudication du contrat.

CA-2016-113 AUTORISER UNE ENTENTE DE TRAVAUX ET DE LOCATION
INDIGO INFRA CANADA INC. ET 510701 N.B. INC. ET CANAPEN (CARRÉ VICTORIA)
INC.
PROJET CITÉ MOBILITÉ
STM-5317-02-16-15

VU le rapport du directeur exécutif – Ingénierie, infrastructures et projets majeurs

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Marvin Rotrand
APPUYÉ par monsieur Francesco Miele

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU

- 1° d'autoriser la conclusion d'une entente de travaux et de location à intervenir entre la Société de transport de Montréal (ci-après "STM") et **INDIGO INFRA CANADA INC.** et **510701 N.B. INC.** et **CANAPEN (CARRÉ VICTORIA) INC.**, pour l'installation d'équipements électriques de recharge, ainsi que pour la location de deux (2) espaces de stationnement intérieurs, pour une durée de quarante-trois (43) mois, débutant le 1^{er} septembre 2016 et se terminant le 31 mars 2020, dans le cadre du projet Cité Mobilité, pour un loyer mensuel pour les deux (2) espaces de 730,60 \$, plus les taxes de 109,40 \$, pour un total mensuel de 840,00 \$ toutes taxes comprises pour la première année, indexé annuellement, le tout pour un montant total pour le terme de **36 678,69 \$**, plus les taxes applicables de **5 492,64 \$**, pour un maximum de **42 171,34 \$** toutes taxes comprises;

- 2° d'autoriser une provision de **19 435,25 \$**, plus les taxes de **2 910,43 \$**, pour un maximum de **22 345,68 \$** toutes taxes comprises, pour la location d'un espace de stationnement additionnel, à compter du 1^{er} juin 2016, si requis;

- 3° d'autoriser les signataires de la STM à apporter toute modification à l'entente non incompatible avec la présente afin de donner pleinement effet à la recommandation;

le tout pour un montant total pour la Société de **64 517,02 \$**, toutes taxes actuelles incluses (STM-5317-02-16-15).

	IMPUTATION
Compte	573110
Ordre interne	772003

CA-2016-114 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration ayant été étudiés

UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de lever la séance à 9 h 20.

Les résolutions CA-2016-103 à CA-2016-114 inclusivement, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

**Président du
conseil d'administration**



PHILIPPE SCHNOBB

Secrétaire générale



SYLVIE TREMBLAY